

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

Le 20 Janvier 2016 à 20h30, les adhérents de l'association « Le Rêve de Putu » se sont réunis en assemblée générale ordinaire à Lissieu.

Les personnes présentes ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal. Les personnes ayant des pouvoirs ont signés au nom des représentés. Les adhérents ayant voté par internet figurent également sur la feuille de présence.

L'assemblée générale désigne **Dominique HELL** en qualité de président de séance et **Olivier TISON** en qualité de secrétaire de séance.

27 adhérents présents ou représentés sur **45**, soit **60%** des adhérents.

Le président de séance rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Bilan 2016
 - Rapport moral du président
 - Rapport financier 2016
- Perspectives 2017
 - Projets
 - Budget 2017
- Election des membres du Conseil d'Administration

Bilan 2016

Rapport moral du président :

L'année 2016, première année officielle de notre association, a été riche en événements et en générosité.

Le début d'année a été essentiellement orienté sur des activités de structuration de l'association vis à vis des autorités, mais aussi de notre stratégie et de nos moyens d'action.

Conformément à l'Assemblée Générale Constitutive, nous avons effectué la déclaration de l'association en préfecture, avec publication au Journal Officiel de la République.

Puis nous avons créé le site internet en français constitué d'une arborescence de menus avec 14 pages statiques et un large espace de type blog pour publier des informations tout au long de l'année. Trente-sept (37) billets ont ainsi été publiés tout au long de l'année pour vous tenir informé de la vie de l'association. Depuis la page

d'accueil du site, vous pouvez vous inscrire pour recevoir automatiquement par email chaque nouvelle publication. La solution technique retenue s'appuie sur le service Wordpress, leader mondial des solutions de blogs qui présente l'avantage de proposer un hébergement du site ainsi que la location du nom de domaine www.lerevedeputu.com pour une somme très modique.

Nous avons ensuite créé la page Facebook (<https://www.facebook.com/lerevedeputu>) de l'association, qui est liée dynamiquement au site internet, ce qui a pour effet d'automatiser la publication sur Facebook de tout nouvel article écrit sur le site. Nous comptons sur vous pour Aimer  notre page et ainsi augmenter sa visibilité, mais aussi pour la faire partager à vos contacts Facebook afin d'élargir notre exposition sur ce réseau social.

Ensuite, nous avons recherché une solution de collecte des dons en ligne qui ne prélève pas un % de frais sur chaque don. Nous avons opté pour le site HelloAsso qui donne entière satisfaction. Chaque don est entièrement reversé à l'association. Chaque donateur peut, s'il le souhaite, donner en plus un pourboire au site HelloAsso, mais ce n'est pas obligatoire. Nous avons paramétré nos campagnes de dons, en offrant la possibilité de faire un don unique ou un don mensuel. Les paiements se font par CB, VISA ou MASTERCARD et sont totalement sécurisés. Le formulaire de collecte de dons a été intégré sur notre site internet. Dernièrement, nous avons ajouté la possibilité de sélectionner le projet particulier que vous souhaitez soutenir lors de votre don (cela reste bien-sûr facultatif).

Nous avons également ouvert un espace collaboratif sur le DropBox pour les membres du CA, afin de partager les documents de pilotage de l'association.

Nous avons ensuite ouvert un compte bancaire au nom de l'association au Crédit Mutuel, ainsi qu'un livret d'épargne associatif rémunéré à 0,75 % non imposable. L'ensemble des sommes collectées par chèque, en liquide ou via Le Pot Commun a été versé sur le compte. La comptabilité de l'association a été également mise en place afin de suivre les charges et produits et de générer facilement les rapports financiers de fin d'année.

Lors de la première réunion du CA, nous avons défini notre stratégie selon les principes suivants :

- L'association déploie tous les moyens qui lui semblent adéquats permettant de favoriser l'accès à l'éducation de ses protégés. Les besoins sont analysés au cas par cas et les cibles d'actions les plus efficaces sont privilégiées, tout en s'assurant qu'elles ne pourraient pas se réaliser sans notre aide : **agir là où l'action est décisive**. L'action doit enfin se réaliser dans la durée afin de supporter l'ensemble des études de nos protégés sur la durée nécessaire.
- L'association met en place des moyens de financement diversifiés : dons de particulier, mécénat d'entreprise, recherche de subventions de fondations ou de collectivités publiques. L'association décide de lancer la procédure de reconnaissance d'intérêt général afin de pouvoir permettre à ses donateurs de bénéficier de réductions d'impôts, et ainsi de doper les dons privés et d'entreprises.

- L'association a déterminé quatre zones géographiques d'interventions : Indonésie (Bali), Colombie, Haïti et région Rhône-Alpes. L'association se limite à ces 4 zones.
- Pour agir sur place et être utile à nos protégés, nous avons déterminé qu'il était indispensable d'établir des partenariats avec des structures locales de confiance, capables de déployer nos actions sur le terrain via nos financements.
- Enfin, nous nous reposons sur ces partenariats locaux pour nous proposer des dossiers de candidats. Le CA sélectionne ensuite les candidatures retenues sur la base de critères auditables :
 - Notre intervention est déterminante : elle change la vie des bénéficiaires
 - Notre intervention est focalisée sur l'accès à l'éducation, de préférence sur des études qualifiantes permettant d'exercer un métier
 - Notre intervention engage l'association sur la durée : nous devons donc disposer d'un budget clair et précis des besoins du candidat sur toute la durée des études
 - Le candidat doit présenter son projet, sa situation et ses motivations

Nous avons réalisé une plaquette descriptive de l'association et de ses actions afin de pouvoir communiquer avec nos différents interlocuteurs lorsque le besoin s'en fait sentir. Notre association est référencée sur le site internet de la mairie de Lissieu, la commune où est implanté notre siège.

Nous avons constitué le dossier complet pour la procédure de recrue fiscal, en vue d'obtenir la reconnaissance d'intérêt général de la part de l'état. De l'avis général, ce dossier est délicat à constituer et un avis positif est assez difficile à obtenir, d'autant plus qu'il est définitif. Notre dossier a été accepté au bout des 5 mois de procédure, à la condition expresse que nous ayons plusieurs bénéficiaires à fin 2016. Cette condition a été remplie et les services fiscaux en ont été informés. Les reçus fiscaux ont été communiqués en janvier.

Nous avons également créé une page entreprise sur LinkedIn, réseau social des professionnels afin d'augmenter notre exposition. Plusieurs dons sont directement issus de cette visibilité spécifique. Certains articles du site sont publiés manuellement sur LinkedIn.

Nous avons rencontré la mairie de Lissieu afin de faire connaître notre association et de voir comment nous pourrions agir localement afin de pouvoir prétendre à des subventions de la municipalité. Cet axe d'action n'a pas encore donné de résultat positif.

Dans le cadre de notre stratégie visant à établir des partenariats locaux, nous avons pris contact avec l'association ANAK Bali qui vient en aide sur place aux enfants pour les accompagner depuis le primaire jusqu'à l'université. A la rentrée de septembre, nous avons trouvé un accord de partenariat. ANAK Bali a rencontré sur place **Putu** et sa famille. Elle a validé sa prise en charge, tant au niveau de l'organisation de son inscription à l'université, qu'au niveau de l'établissement de son dossier de demande de bourse et de sa prise en charge dans l'internat de ANAK sur place à proximité de l'université.

A la rentrée, nous avons aussi participé au forum des associations de Lissieu. A cette occasion, nous avons imprimé des affiches et des tracts sous la forme de bulletin d'adhésion. Cette

action n'a pas eu de retombée financière à ce stade, mais elle a permis de communiquer largement sur nos actions et nous en avons eu des échos par la suite.

A la rentrée de septembre, nous avons décidé de lancer nos opérations en Colombie. Notre administratrice Annette a pris la responsabilité de ces opérations, en raison de ses affinités particulières avec son pays natal et tous les contacts (famille et amis) qu'elle y a sur place. Nous avons donc décidé de déployer une version en espagnol de notre site internet (<https://lerevedeputues.com>). Annette a pris en charge l'intégralité de la traduction du site. A ce jour, toute nouvelle publiée sur le site principal en français est traduite par Annette et publiée sur le site en espagnol dans la foulée. Les contacts locaux d'Annette nous ont fait remonter 4 dossiers de candidature et nous avons décidé en CA de soutenir le dossier de **Maria Camila**.

En fin d'année, nous avons décidé de tenir nos engagements auprès d'ANAK Bali et de soutenir un de leurs étudiants afin de les remercier de prendre en charge Putu. Nous supportons donc, sous la forme d'un parrainage la jeune **Ketut Resmantiari**.

Enfin, nous avons lancé une nouvelle campagne de dons avec incitation de nos adhérents à trouver eux même d'autres donateurs en échange d'un cadeau authentique d'artisanat de Bali ou de Colombie

A ce jour, notre association soutient donc les trois projets suivants :

Projet 1 : Le projet Putu Krisna



Putu Krisna est une jeune fille née en 1999 qui habite à Dencarik (Bali). Elle est actuellement scolarisée dans un niveau équivalent à celui de la classe de Terminale du Lycée en France et prépare l'examen de fin de cycle pour le printemps 2017.

L'objectif du projet est d'assurer à **Putu** les moyens de **réaliser son rêve : faire des études de Droit**.

Cela comprend les frais d'inscription à l'université, les frais annexes (uniforme, livres, ...), mais également les moyens de suivre convenablement sa scolarité (logement étudiant, nourriture, ...), et sur la durée totale des études, ce qui représente environ **3.000 euro par an sur 5 ans**.

Projet 2 : Maria Camila Florez Bernal



Maria Camila a 19 ans et habite Bogota. Le divorce de ses parents a considérablement affecté l'équilibre de la famille. Elle habite à présent chez sa grand-mère avec sa maman et sa soeur.

Avec de gros efforts, sa maman a pu lui financer sa 1ère année en **Ingénierie industrielle à l'Université of America de Bogota**. Mais ce n'est plus possible à présent, et sans notre aide, Maria Camila devrait arrêter ses études et ne pourrait pas faire sa rentrée en seconde année en Février prochain car son père a stoppé toute aide financière à la famille.

Cette situation nous a touché et nous avons décidé de lui faire bénéficier de notre soutien en prenant en charge ses études pour les **4 années restantes**, ce qui représente un **budget moyen de 2.000 euro par an**.

Projet 3 : Ketut Resmiantari



Ketut Resmiantari est née en 2000, elle est originaire du village de **Galungan**, à environ 1 heure en moto de la ville la plus proche, au sud de Singaraja.

C'est une élève studieuse et motivée qui a toujours été l'une des 10 meilleures élèves de son école quand elle était au collège. Ses parents travaillent comme journaliers aux champs.

Ketut est rentrée au **lycée professionnel à SMK Negeri 1 Singaraja** en juillet dernier pour réaliser des études d'**hôtellerie**. Elle habite depuis au foyer ANAK de Singaraja, là où sera hébergée Putu lors de la prochaine rentrée scolaire.

Le coût de ses **3 années d'études est de 2.700 €**.

Résultats 2016

Charges			Produits		
	Budget	Réalisé		Budget	Réalisé
Projets	2 000,00	1 297,39	Autofinancement	2 246,66	2 245,66
Projet Putu Krisna année 1	2 000,00	-	Dons en espèce	164,00	164,00
Projet Ketut Resmiantari		75,00	Dons en chèque	1 099,00	1 679,00
Projet Maria Camila Semestre 3		1 222,39	Dons via Le Pot Commun	352,66	352,66
			Promesses de dons	631,00	-
			Virement	-	50,00
Frais de fonctionnement	100,00	188,71	Dons Réalisées 2016	2 200,00	5 984,00
Frais financiers		14,23	Dons de particuliers	2 200,00	2 240,00
Frais administratifs		69,00	Don d'entreprises	-	2 244,00
Frais site internet		51,88	Don d'associations	-	1 500,00
Frais de communication		53,60			
Imprévus	100,00	-	Produits financiers	-	12,75
			Livret Bleu association	-	12,75
Sous total	2 200,00	1 486,10	Sous total	4 446,66	8 242,41
Résultat positif	2 246,66	6 756,31	Résultat négatif		-
Total	4 446,66	8 242,41	Total	4 446,66	8 242,41

Avoirs au 31/12/2017 :

HelloAsso (Dons de Décembre)	470,00
Compte courant Association	773,56
Livret Bleu Association	5 512,75
	6 756,31
Part des collectes consacrée aux œuvres	97,7%

Le trésorier précise que lorsque que le CA a décidé de soutenir les projets 2 et 3 (Maria Camilla et Ketut Resmantari), il a bien mesuré la portée de l'engagement pris par l'association sur la durée. Cela veut dire que si le processus de collecte de dons devait se réduire, l'association, et tous ses membres, s'engagent à titre privé à assurer la poursuite du financement des dépenses engagées.

Côté charges :

Nous avons engagé le financement du 3^e semestre de Maria Camila à Bogota pour 1.222 euros, et débuté le soutien de Ketut Resmantari via des versements mensuels de 75 euros.

Nos frais de fonctionnements ont été légèrement supérieurs à ce que nous avions budgété car nous avons financé le second site internet en espagnol. En même temps, nous n'avons pas consommé le budget dédié aux imprévus.

Nous avons engagé 53 euro pour la fabrication de 4 tirelires au logo de l'association. L'une a été confiée à la Scellerie Villevieille, une seconde a été confiée au docteur Hadjidakis. Elles doivent permettre de recueillir des dons en nature pour des petits travaux ou services rendus ne donnant pas lieu à facturation de la part de ces deux professionnels généreux.

Deux autres tirelires restent à disposition d'autres éventuels artisans ou commerçants.

Nous n'avons pas dépensé le premier versement pour Putu car il se fera au printemps 2017. Les dépenses sont donc sensiblement inférieures au budget.

Côté recettes :

Nous avons comptabilisé sur 2016 les dons effectués fin 2015 pour 2.245 euro Nous avons enregistré 2.240 euro de dons de particuliers supplémentaires au cours de l'année. Coté entreprises, nous remercions tout particulièrement les sociétés **Hubtex France** et **Sellerie Villevieille**. Enfin, côté association, nous remercions également l'association **Passerelle Eurolatine** qui a décidé de se dissoudre et de reverser tous ses actifs à notre association. Un premier versement de 1.500 euro nous a été remis.

Nous finissons donc l'année avec plus de recettes que prévu et une trésorerie positive de plus de 6.700 euro, ce qui couvre presque l'ensemble des charges 2017. Nous conservons donc l'un de nos principes fondateurs : toujours avoir en début d'année la trésorerie nécessaire pour couvrir les dépenses engagées de l'année qui commence.

Perspectives 2017

Projets 2017

Nos projets pour 2017 se résument en quelques points simples et clairs :

- Nous ne prenons plus de nouveau dossier d'étudiant tant que nous n'aurons pas assuré les recettes pour financer nos engagements pour l'année 2018
- Nous allons développer la communication pour nous faire connaître. En particulier nous recherchons un artiste local qui accepterait de parrainer notre association et avec qui nous pourrions organiser un évènement dans l'année
- Nous allons rechercher d'autres mécénats d'entreprises ou de fondations
- Nous allons tenter d'obtenir des subventions de l'Union Européenne, mais la procédure est très complexe et longue.
- Nous comptons sur vous, nos adhérents actuels, pour nous faire connaître et obtenir de nouveau adhérents (des cadeaux en artisanat local vous récompenseront).

Budget 2017

Budget 2017			
Charges		Produits	
	Budget		Budget
Projets	6 642,00	Autofinancement	6 756,31
Projet Putu Krisna année 2	3 342,00	Fonds propres à fin 2016	6 756,31
Projet Ketut Resmiantari	900,00		
Projet Maria Camila Semestre 4 et 5	2 400,00		
Frais de fonctionnement	350,00	Dons comptabilisés 2017	8 000,00
Frais financiers	50,00	Dons de particuliers	2 500,00
Frais administratifs	50,00	Dons d'entreprises	4 000,00
Frais site internet	50,00	Dons d'associations	1 500,00
Frais de communication	200,00		
Imprévus	100,00	Produits financiers	20,00
		Livret Bleu association	20,00
Sous total	7 092,00	Sous total	14 776,31
Résultat positif	7 684,31	Résultat négatif	
Total	14 776,31	Total	14 776,31
Part des collectes consacrée aux œuvres	97,0%		

Débats

Question d'un adhérent :

- Est-il prévu de soutenir un dossier local Rhône-Alpes.

Réponse du président :

- Oui, en fonction des candidats qui nous seront proposés et des budgets à engager et selon nos capacités de financement.

Question d'un adhérent :

- Avez-vous envisagé de vous rapprocher de l'Association Ave Maria (ou Don Bosco) ?

Réponse du président :

- C'est une excellente idée que nous allons travailler. Action E. Ruppli

Question d'un adhérent :

- Communication : Avez-vous envisagé de passer à la radio locale ou dans la presse
- Olivier TISON se propose de faire le contact avec une radio de Lozanne

Réponse du président :

- Nous avons les coordonnées du contact du Progrès de Lyon et c'est prévu au plan d'action 2017

Délibérations

1ère délibération

Approuvez-vous le rapport moral du président ?

L'assemblée générale adopte la délibération N°1.

Votes :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : Unanimité
- Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

2ème délibération

Approuvez-vous les résultats financiers 2016 ?

L'assemblée générale adopte la délibération N°2.

Votes :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : Unanimité

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

3ème délibération

Approuvez-vous les projets 2017 et le budget associé ?

- L'assemblée générale adopte la délibération N°3.

Votes :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : unanimité
- Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

4ème délibération

Approuvez-vous l'élection des membres suivants au conseil d'administration ?

Annette HADJIDAKIS, Dominique HELL, Emmanuel RUPPLI, Laurent THENOZ

- L'assemblée générale adopte la délibération N°4.

Votes :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : Unanimité
- Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40 heures.

Le président de séance

Le trésorier

Dominique HELL

Emmanuel RUPPLI